Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2015

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE ADMINISTRATIVE [1]

Questions soumises à tous les ministères et organismes à chaque année

COLLECTE DU 2 AVRIL AU 20 JUIN 2015 [2]

Portant sur la période du 1er avril 2014 au 31 mars 2015

Institut de la statistique du Québec

QUESTION 0

Si vous rapportez pour une période différente, l'indiquer ici (année, mois, jour)	du - - au - -

QUESTION 1 — POUR PERMETTRE AU BCDD DE CALCULER LES TAUX

Nombre total d'employés de votre organisation **2013-2014 : 341** *Vos commentaires s'il y a lieu :*	**2014-2015 : 383**
Cochez si, selon vous, votre organisme n'est visé que pour ses fonctions non juridictionnelles *Vos commentaires s'il y a lieu :*	☐

Indicateur 3.2	Taux des MO ayant réalisé une prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration d'une stratégie, d'une politique, d'un plan d'action, d'un programme ou tout autre action structurante ou importante de l'organisation en 2014-2015.
Cible	100 % des MO durant l'année 2014-2015.
Mesure	
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 3.2 (AU COURS DE L'ANNÉE) — PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.2 Avez-vous réalisé une prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration de politiques, stratégies, plans d'action, programmes ou tout autre action structurante ou importante pour votre organisation en 2014-2015 ? *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☐ NON ☒

[1] Les informations demandées sont de nature administrative et peuvent être validées et transmises par le membre du CIDD ou l'officier/officière en développement durable de l'organisme interrogé. Les informations demandées étant connues à l'avance et répétitives (annuellement), elles peuvent donc être documentées en permanence.

[2] Le formulaire automatisé de collecte qui vous sera transmis le 2 avril 2015 sera partiellement complété à l'avance (les champs en **noir**) à partir des informations déjà disponibles dans la banque de données du BCDD. Vous devrez compléter les champs en **bleu**.

Indicateur 4	**(Activité incontournable 1)** Taux du personnel des MO sensibilisé à la démarche de développement durable.
Cible	80 % d'ici 2011.
Mesure	Nombre d'employés « **rejoints par au moins une activité de sensibilisation reconnue** » admissible
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 4 (AU COURS DE L'ANNÉE) — PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence.
Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure

Avez-vous mené des activités de sensibilisation liées à la démarche de développement durable et à votre Plan d'action de développement durable	
- pour les nouveaux employés	OUI ☐ NON ☒ N/A ☐
- pour l'ensemble du personnel	OUI ☐ NON ☒

Indicateur 5	**(Activité incontournable 1)** Taux du personnel des MO ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.
Cible	50 % des personnels ciblés de l'administration publique (2013).
Mesure	Pourcentage des personnels ciblés « **ayant participé à une formation** » destinée à leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante de la démarche de développement durable et de la prise en compte des principes de développement durable.

QUESTION 5 (5.1 : CUMULATIF) — PERSONNEL AYANT PARTICIPÉ À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION TRAITANT DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nombre de personnes ciblées (indiqué en 2013)	**12**
5.1 Avez-vous tenu ou votre personnel a-t-il suivi une formation traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable à des personnels ciblés ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, quelle est la proportion des personnels ciblés de votre organisation qui a suivi des sessions de formation (cumulatif depuis 2008) :	% (cumulatif) : **75 %** Nombre (cumulatif) : **9**

QUESTION 7 (CUMULATIF) — SYSTÈME OU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

7.1 Vous aviez comme **objectif** d'adopter :

☐ un système ☒ un cadre ☐ des gestes ponctuels

Vos commentaires s'il y a lieu :

7.2 Avez-vous **adopté** un système ou un cadre de gestion environnementale ?	OUI ☐ NON ☒
7.3 Avez-vous débuté la mise en œuvre d'un système ou d'un cadre ?	OUI ☐ NON ☒

Indicateur 8	**(Activité incontournable 2)** Taux des MO contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant posé **au moins 5 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 8**)» requis pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux (Politiques ou stratégies sur les matières résiduelles, la consommation d'eau, la consommation énergétique, l'émission de substances ou de GES, l'utilisation du transport collectif).
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 8 — CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX[3]

Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence.
Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure

8.1 Avez-vous rendu disponible (ou utilisé) des installations pour vidéoconférence accessibles à une majorité du personnel concerné ? *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☒ NON ☐ N/A ☐
8.2 Avez-vous mis en œuvre des mesures de réduction de consommation de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du transport ? (voir fiche technique 1) *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☒ NON ☐
8.3 Votre organisation est-elle propriétaire ou loue-t-elle à long terme un ou des véhicules légers (à carburant, hybrides, électriques)? (si oui, répondez à la question suivante) OUI ☐ NON ☒ *Vos commentaires s'il y a lieu :*	
Avez-vous mis en place et appliqué un mécanisme de mesure de la consommation de carburant et des distances parcourues ? (voir fiche technique 2) *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☐ NON ☐
8.4 Avez-vous réalisé des activités de sensibilisation aux économies d'énergie au bureau ? (voir fiche technique 3) *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☐ NON ☒
8.5 Au moins **80%** de votre personnel a-t-il accès à un système de récupération multimatières (papier/carton, verre, métal, plastique) ? (voir la fiche d'information) *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☒ NON ☐
8.6 Avez-vous introduit de saines pratiques de gestion de l'eau potable auprès du personnel ? (voir la fiche technique 12)	OUI ☐ NON ☒
Votre organisation est-elle **propriétaire** d'immeubles occupés par 10 employés ou plus? (si oui, répondez à la question suivante) oui ☐ non ☒	
Avez-vous mis en place des mesures pour réduire la consommation d'eau potable? *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☐ NON ☐
8.7 Avez-vous adopté des mesures visant à réduire la consommation de papier dans votre organisation? (voir la fiche technique 13) *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☒ NON ☐
8.8 Avez-vous adopté ou appliqué des règles de gestion des biens excédentaires privilégiant notamment le réemploi (mobilier, cartouches d'imprimantes, fournitures, espaces réservés, …) ? (voir fiche technique 5) *Vos commentaires s'il y a lieu :*	OUI ☒ NON ☐

[3] Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

8.9 Avez-vous organisé des réunions ou des événements écoresponsables? (si oui, répondez aux questions suivantes) Avez-vous tenu des événements écoresponsables d'envergure (colloque, congrès, etc.) impliquant également des participants ne provenant pas du gouvernement? OUI ☐ NON ☐ Avez-vous utilisez les aide-mémoire produits par le MDDEFP? OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☒

Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques pour répondre à chacune des questions qui y sont liées.

Indicateur 9	**(Activité incontournable 2)** Taux des MO contribuant à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant posés **au moins 5 gestes** parmi ceux **identifiés ci-après.**
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux à partir des réponses des MO.	

QUESTION 9 (AU COURS DE L'ANNÉE) — ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES

Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence.
Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure

9.1 Avez-vous acheté au moins 80 % de papiers et de cartons recyclés contenant des fibres post-consommation pour chacune des catégories suivantes ? (voir fiche technique 6) *Vos commentaires s'il y a lieu* :	PAPIERS FINS : OUI ☒ NON ☐ FOURNITURES DE BUREAU : OUI ☒ NON ☐ PAPIERS SANITAIRES : OUI ☐ NON ☐ N/A ☒ CARTONS D'EMBALLAGE : OUI ☒ NON ☐ N/A ☐
9.2 Avez-vous requis l'utilisation de papiers recyclés contenant des fibres post-consommation dans au moins 70 % de vos contrats d'impression ? (voir fiche technique 6) *Vos commentaires s'il y a lieu* :	OUI ☒ NON ☐
9.3 Avez-vous acheté ou possédez-vous, dans une proportion d'au moins 80 %, des micro-ordinateurs (de table et portables) répondant aux critères EPEAT? (voir fiche technique 7) *Vos commentaires s'il y a lieu* :	OUI ☒ NON ☐
9.4 Avez-vous intégré des spécifications écoresponsables à certains de vos contrats d'approvisionnement en biens, services et travaux de construction (par exemple : architecture et matériaux de construction, réaménagements de locaux et déménagements, achat de textiles et de vêtements, entretien ménager) ? (voir fiche technique 9) *Vos commentaires s'il y a lieu* :	OUI ☐ NON ☒ N/A ☐
9.5 Avez-vous acquis, après évaluation de vos besoins, des imprimantes moins dommageables pour l'environnement ? (voir fiche technique 10) *Vos commentaires s'il y a lieu* : **Aucun achat en 2014-2015**	OUI ☐ NON ☐ N/A ☒
9.6 Avez-vous acheté des cartouches d'impression au laser réusinées et prévu une procédure interne de retour des cartouches vides et défectueuses ? (voir fiche technique 11) *Vos commentaires s'il y a lieu* :	OUI ☒ NON ☐
9.7 Avez-vous établi et diffusé dans votre organisation une procédure ou une politique visant à privilégier l'acquisition de services d'hébergement dans des établissements : • Certifiés Réservert, clé verte ou leur équivalent ou ISO 14001 lorsque ces services sont disponibles (voir fiche technique 14)? *Vos commentaires s'il y a lieu* :	OUI ☐ NON ☒
9.8 Avez-vous acheté du mobilier fabriqué ou conçu de façon écoresponsable (voir fiche technique 15)? *Vos commentaires s'il y a lieu* :	OUI ☒ NON ☐

Indicateur 10	Nombre et distribution de MO ayant réalisé des actions relatives aux objectifs gouvernementaux et nombre d'actions.
Cible	Non applicable.
Mesure	Nombre de MO ayant inscrit, débuté, poursuivi, complété ou retiré des actions à l'égard de chacun des 30 objectifs gouvernementaux et identification (libellé, cible, indicateur, statut) de chaque action.
Compilation annuelle sous forme d'une distribution par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 10

RÉALISATION D'ACTIONS À L'ÉGARD DE CHACUN DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Pour chacun des objectifs (parmi les 30) gouvernementaux

Indiquez le libellé, la cible et l'indicateur pour chacune des actions de votre Plan d'action de développement durable.

Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

1.1 Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation *du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable* du personnel

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	**Action débutée** ☐	**Action poursuivie** ☒	**Action complétée** ☐	**Action retirée** ☐
Indicateur(s) :	1-Taux d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable 2-Taux d'employés rejoints par les activités de formation au développement durable			
Cible(s) :	1- D'ici 2015, 100 % du personnel 2- D'ici 2015, 50 % du personnel			
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° et Libellé de l'action :

2.1 Développer des outils pour contribuer à une meilleure connaissance des statistiques officielles de développement durable

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	**Action débutée** ☐	**Action poursuivie** ☒	**Action complétée** ☐	**Action retirée** ☐
Indicateur(s) :	1- Nature et type des outils 2- Nombre de consultations des sections dédiées au développement durable sur le site Web			
Cible(s) :	1- Outils mis en place 2- Hausse de 5 % par année			
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° Objectif gouvernemental : 2

N° et Libellé de l'action :

3.1 Évaluer tout nouveau projet de production d'information statistique au regard des principes de développement durable

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	**Action débutée** ☐	**Action poursuivie** ☒	**Action complétée** ☐	**Action retirée** ☐
Indicateur(s) :	1- Pourcentage des nouveaux projets évalués au regard des principes de développement durable			
Cible(s) :	1- D'ici 2015, 100 % des nouveaux projets			
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° et Libellé de l'action :

3.2 Augmenter la production d'information statistique incluant les dimensions du développement durable au Québec

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	Action débutée ☐	Action poursuivie ☒	Action complétée ☐	Action retirée ☐
Indicateur(s) : 1- Nombre de publications incluant les dimensions du développement durable au Québec				
Cible(s) : 1- Minimum une publication par année				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

4.1 Consolider les moyens assurant la prévention et permettant l'amélioration de la qualité de vie au travail

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	Action débutée ☐	Action poursuivie ☒	Action complétée ☐	Action retirée ☐
Indicateur(s) : 1- Nature et type de moyens de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail				
Cible(s) : 1- Moyens de prévention et d'amélioration mis en place				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

5.1 Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	Action débutée ☐	Action poursuivie ☒	Action complétée ☐	Action retirée ☐
Indicateur(s) : 1- Nature et type des pratiques et des activités				
Cible(s) : 1- Pratiques et activités mises en oeuvre				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° et Libellé de l'action :

5.2 Minimiser l'utilisation du papier dans les stratégies et les opérations de collecte de données tout en assurant l'atteinte des taux de réponse prévus dans les enquêtes

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	Action débutée ☐	Action poursuivie ☒	Action complétée ☐	Action retirée ☐
Indicateur(s) : 1- Ratio du nombre de feuilles de papier transmises par rapport au nombre d'entreprises à rejoindre				
Cible(s) : 1- D'ici 2015, réduire de 10 %.				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

5.3 Privilégier la diffusion électronique des statistiques officielles

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	Action débutée ☐	Action poursuivie ☒	Action complétée ☐	Action retirée ☐
Indicateur(s) : 1- Pourcentage de réduction des publications papier.				
Cible(s) : 1- D'ici 2015, réduire de 40 %.				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

Agenda 21C

N° Objectif de l'Agenda 21 de la culture : 2

N° Objectif gouvernemental 30

N° et Libellé de l'action :

6.1 Produire une page Web de type « chiffres clés » ou « saviez-vous ? » sur le thème de la culture qui sera diffusée lors des Journées de la culture

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☒	Action débutée ☐	Action poursuivie ☐	Action complétée ☐	Action retirée ☐
Indicateur(s) : 1- Nombre de consultation de la page Web lors des Journées de la culture				
Cible(s) : 1- D'ici 2015, augmentation des consultations				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° et Libellé de l'action :

6.2 Collaborer avec le Comité d'activités sociales de l'Institut afin d'organiser annuellement des activités à caractère culturel

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	Action débutée ☐	Action poursuivie ☒	Action complétée ☐	Action retirée ☐
Indicateur(s) : 1- Nombre d'activités organisées				
Cible(s) : 1- Annuellement un minimum de deux activités d'ici 2015				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° et Libellé de l'action :

6.3 Institutionnaliser une pratique d'exposition d'art et de culture dans les lieux communs de l'Institut

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée ☐	Action débutée ☐	Action poursuivie ☒	Action complétée ☐	Action retirée ☐
Indicateur(s) : 1- Nombre d'expositions d'art et de culture				
Cible(s) : 1- Renouvellement annuel des expositions d'ici 2015				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION AU 31 MARS 2015 SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE
Pour chacun des objectifs (parmi les 30) gouvernementaux	
Indiquez le No de l'action, son libellé, la cible.	

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

1.1 Mettre en oeuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable du personnel

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☒ NON ☐
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☐ NON ☒
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☒
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☒ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☐	

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

2.1 Développer des outils pour contribuer à une meilleure connaissance des statistiques officielles de développement durable

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☒ NON ☐
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☐ NON ☒
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☒
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☐ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☒	

N° Objectif gouvernemental : 2

N° et Libellé de l'action :

3.1 Évaluer tout nouveau projet de production d'information statistique au regard des principes de développement durable

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☐ NON ☒
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☐ NON ☒
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☒
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☐ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☒	

N° Objectif gouvernemental : 2

N° et Libellé de l'action :

3.2 Augmenter la production d'information statistique incluant les dimensions du développement durable au Québec

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☒ NON ☐
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☐ NON ☒
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☒
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☐ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☒	

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

4.1 Consolider les moyens assurant la prévention et permettant l'amélioration de la qualité de vie au travail

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☒ NON ☐
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☐ NON ☒
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☒
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) *Politique concernant la santé des personnes au travail* de l'Institut de la statistique du Québec (adopté en décembre 2004)	☐ ☒
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☒ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☐	

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

5.1 Mettre en oeuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☒ NON ☐
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☐ NON ☒
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☒
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☒ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☐	

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

5.2 Minimiser l'utilisation du papier dans les stratégies et les opérations de collecte de données tout en assurant l'atteinte des taux de réponse prévus dans les enquêtes

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☐ NON ☒
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☐ NON ☒
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☒
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☒ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☐	

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

5.3 Privilégier la diffusion électronique des statistiques officielles

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☒ NON ☐
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☐ NON ☒
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☒
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☒ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☒	

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6.1 Produire une page Web de type « chiffres clés » ou « saviez-vous ? » sur le thème de la culture qui sera diffusée lors des Journées de la culture

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☐ NON ☒
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☒ NON ☐
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☐
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☐ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☒	

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6.2 Collaborer avec le Comité d'activités sociales de l'Institut afin d'organiser annuellement des activités à caractère culturel

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☐ NON ☒
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☒ NON ☐
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☐
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☒ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☐	

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6.3 Institutionnaliser une pratique d'exposition d'art et de culture dans les lieux communs de l'Institut

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?	OUI ☐ NON ☒
S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?	OUI ☒ NON ☐
Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?	OUI ☐ NON ☐
11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➢ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➢ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	☒ ☐
11.3 Cette action est-elle tournée vers : ➢ L'interne (à l'administration publique) ☒ ➢ L'externe (à l'administration publique) ☐	

QUESTION 12	SI VOUS LE SOUHAITEZ, FAITES PART D'UNE RÉALISATION INTÉRESSANTE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE LIÉE À VOTRE PLAN D'ACTION

Annexe - Indicateurs de performance administrative - Explication des termes soulignés
(Version 2014-2015)

REDDITION DE COMPTES

CONSEIL : Conservez les pièces justificatives pour l'exercice de reddition de comptes qui aura lieu du 2 avril au 20 juin 2015 (pour mesurer les gestes posés entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2015).

Dans le cas des fiches techniques, l'information sur la documentation des gestes posés est précisée à l'annexe de chacune des fiches.

Dans le cas des achats, et pour les organisations qui utilisent le système comptable SAGIR, une directive ministérielle pourrait définir les éléments d'information à inscrire lors de la saisie des factures afin de retracer les achats répondant aux critères identifiés dans les fiches techniques.

Question 0 :

Période différente :
Répondre à cette question si votre année financière ne correspond pas à l'année financière habituelle au gouvernement, laquelle est du 1er avril au 31 mars.

Si c'est le cas, votre période de référence peut correspondre à l'année civile (1er janvier au 31 décembre) ou à une autre période de l'année. Indiquer ici les dates de début et de fin de la période de référence officielle de votre organisation.

Question 1 :

Nombre total d'employés :
Indiquer ici le nombre de « personnes » à l'emploi de votre organisation, idéalement en fin d'exercice.

Il s'agit des employés réguliers et occasionnels. Un emploi régulier est un emploi permanent ou en voie de le devenir (temporaire). Si vous ne disposez pas du nombre de personnes, vous pouvez utiliser le nombre d'ETC (équivalent temps complet) réellement utilisés. Vous pourrez le préciser dans la section « Commentaires ». Aux fins de calcul des ratios par le BCDD, le nombre d'ETC sera alors assimilé au nombre de personnes.

Le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2015 donnera en référence l'information sur votre nombre d'employés en 2013-2014 disponible au BCDD.

Fonctions non juridictionnelles :
Cette question fait référence au 3ième alinéa de l'article 3 de la Loi sur le développement durable qui précise que les organismes de l'ordre administratif institués pour exercer des fonctions juridictionnelles ne sont couverts par les dispositions de la Loi sur le développement durable que pour leurs fonctions non juridictionnelles. Ils sont donc couverts pour leurs fonctions administratives uniquement. Toutefois, ces organisations peuvent adopter une démarche de développement durable plus large, sans être tenues de rapporter publiquement (rapport annuel ou autrement) comme le prévoit la Loi sur le développement durable.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2015, ce champ sera déjà complété avec l'information déjà disponible au BCDD.

Question 5 :

Notes complémentaires :

1. Chacun des MO est responsable de comptabiliser et de rapporter annuellement le pourcentage des personnels ciblés qui a suivi une formation traitant de l'un et l'autre des contenus de référence.
2. Les MO peuvent rapporter rétroactivement avant le 31 mars 2010 le pourcentage de leurs personnels ciblés qui ont suivi une ou des sessions de formation. Dans de tels cas, ces formations auront été d'une durée minimale d'une heure.
3. Les sessions de formation suivies après le 1er avril 2010 peuvent toutefois être d'une durée variable.

5.1 Formations traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable

Formation : Il s'agit d'une activité structurée composée d'une présentation, d'échanges et de rétroactions des participants.

Tenu : Il peut s'agir d'une session de formation que vous avez organisée et tenue vous-même ou à laquelle vous avez été convié ou organisée par le BCDD comme formateur.

Personnels ciblés :
Les personnels ciblés, quels que soient leurs corps d'emploi sont, selon la ligne directrice pour les formations de développement durable établie par le CIDD le 4 juin 2010, ceux dont les tâches sont reliées directement à 1) l'encadrement (gestionnaires); 2) la planification stratégique ou opérationnelle; 3) l'élaboration et l'analyse de projets, programmes, politiques et la réalisation d'avis, d'appels d'offres et de leurs suivis; 4) l'organisation d'événements, de colloques, de congrès ou de réunions; 5) la rédaction communicationnelle et organisation et 6) une autre catégorie de tâches jugée pertinente par l'organisation, s'il y a lieu.

Nombre de personnes ciblées :
Vous devez établir le nombre de personnes qui font partie de ces personnels ciblés, de manière à pouvoir orienter votre stratégie de formation en conséquence et la suivre annuellement. La cible visait que 50 % des personnels ciblés aient suivi une formation, traitant des deux contenus de références présentés ci-après, d'ici le 31 mars 2013. Des commentaires explicatifs, si nécessaires, pourront être faits dans le rapport annuel de gestion, section développement durable.

Démarche gouvernementale de développement durable :
Connaissances et informations relatives à la Stratégie (enjeux, orientations, objectifs), la réalisation des plans d'action des MO et/ou la reddition de comptes et la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable.

Prise en compte des principes de développement durable :
Connaissance et apprentissage faisant référence explicitement aux principes de développement durable inscrits dans la Loi sur le développement durable et la Stratégie, à la compréhension des concepts, leurs définitions et au processus de prise en compte dans l'analyse de politiques, programmes, projets ou autres activités.

Question 8 :

Installations pour vidéoconférences :

- Installations pour vidéoconférence accessibles : Toutes les installations et technologies permettant de tenir des rencontres à distance, en mode visuel, entre deux employés ou plus de votre organisation et avec vos clientèles.
- Majorité du personnel concerné : majorité dans le sens de plus de 50 % de tout le personnel concerné. Concerné signifiant minimalement les personnels qui ont a se déplacer dans le cadre de leurs activités régulières.

Accès à un système de récupération multimatières :

- Au moins 80 % de votre personnel : Les systèmes de récupération multimatières sont relativement facilement disponibles dans les grands centres urbains, mais les conditions requises ne sont pas toujours présentes dans les centres régionaux. Si une partie importante de votre personnel est logée dans des édifices situés en dehors des agglomérations de Québec et de Montréal, vous ne pourrez peut-être pas généraliser l'implantation de systèmes de récupération multimatières au cours de la présente année financière. Vous pourrez cocher le présent geste comme étant réalisé si au moins 80 % de votre personnel a accès physiquement à un tel système au cours ou à la fin de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.
- Accès à un système de récupération multimatières : Service complémentaire à un programme en place de récupération des papiers permettant également la récupération du plastique, du verre et du métal (PVM) offert dans le cadre du programme Visez Juste (http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/visezjuste.asp) opéré par RECYC-QUÉBEC en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures. Il peut également s'agir d'un programme équivalent de récupération en vue de leur recyclage.

Question 9 :

Acquisition de papiers et de cartons recyclés

Chacune des catégories : Bien que les 4 catégories de papiers doivent être atteintes en vertu des décisions gouvernementales, pour 2014-2015, vous serez considéré comme ayant réalisé un des 3 gestes requis par la question # 9 si vous atteignez la cible pour au moins 1 des 4 catégories de papiers et cartons.

Question 10 :

Bien distinguer les ACTIONS qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et les GESTES par lesquels elles se déclinent. L'information sur les gestes n'est pas colligée centralement.

Action débutée / poursuivie / complétée / retirée :

- Vous rapportez ici sur la mise en œuvre des actions inscrites dans la version publique du Plan d'action de développement durable de votre organisation.
  Notez que vous pouvez en tout temps bonifier votre Plan d'action en ajoutant une nouvelle action sous réserve de faire adopter cet ajout par les autorités qui ont adopté le plan d'action initial et d'apporter les ajustements au document en ligne sur votre site Internet (en précisant qu'il s'agit d'une version modifiée).
- Une action est débutée si vous avez entrepris sa mise en œuvre (sans nécessairement la compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport, donc pour une première fois.
- Une action est poursuivie si elle a été entreprise au cours d'un exercice financier précédent et que sa réalisation a continué : ce terme remplace action posée.
- Une action est complétée si vous avez atteint la cible que vous vous étiez fixée et que les gestes qui permettent la mise en œuvre de cette action sont tous complétés.
- Une action est retirée si votre organisation en arrive à la conclusion qu'elle ne pourra pas la réaliser pour des raisons majeures, ou si une action plus pertinente peut la remplacer. Dans tous les cas, vous devrez rapporter dans votre rapport annuel de gestion les gestes posés à l'égard de cette action et les raisons pour lesquelles elle a été retirée ou remplacée.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2015, certaines parties de la question 10 (libellés, indicateurs, cibles) seront déjà complétées avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler toute modification.

Vous devrez compléter la partie relative au statut de chaque action au 31 mars 2015 (débutée, poursuivie, complétée, retirée).

Indicateurs annuels de performance administrative 2014-2015

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Bureau de coordination du développement durable
Info.developpementdurable@mddelcc.gouv.qc.ca